

Piedmont présente son plan vert

Serena d'Agostino

«Un grand jardin vert», tel est le slogan de la municipalité de Piedmont lancé lors de la conférence de presse du mercredi 11 octobre. Trois membres du groupe Comunic, une firme de Morin-Heights qui a reçu de la municipalité de Piedmont le mandat de concilier conservation de la nature et développement résidentiel, ont présenté leur nouveau concept : l'écodéveloppement !

De quoi s'agit-il?

Les consultants du groupe ont d'abord procédé à identifier les aspects les plus remarquables du territoire non développé de Piedmont: paysages époustouflants, faune et flore riches et variées, présence d'espèces rares ou en voie de disparition, potentiel écotouristique varié, de quoi donner le goût de sauvegarder dans son intégrité cet habitat unique.

Mais le mandat reçu est plutôt de ne pas détruire les principaux attraits et développer le reste. Des zones à «haute» valeur patrimoniales, écologiques ou récréatives sont identifiées en opposition à d'autres à valeur moins élevée. Il s'agit des trois principales routes: la rivière du Nord, voie navigable; le parc linéaire, accessible en vélo ou en ski; et la «route du haut» qui longerait les crêtes du massif. Ces trois routes convergeraient vers deux pôles d'accueil, correspondant aux gares de Piedmont et de Prévost. À part les taxes, Piedmont pourrait tirer des revenus des activités écotouristiques, et investir dans une descente à l'eau à la hauteur de sa gare.

Le développement pourra se faire en suivant le plan d'urbanisme de Piedmont, dont le dépôt est prévu pour 2007. Ce plan réglementera la construction à venir dans le secteur, sinon «les gens se construisent un peu partout», dit M. Pierre Valiquette L'écosystème, qui jusqu'à maintenant a conservé son intégrité, pourrait être entièrement subdivisé en terrains, permettant une densité de 3 à 5 logements à l'hectare. Les nouveaux propriétaires payeraient une taxe de conservation (3%) et seraient encouragés à faire des

donations, ou à accepter des servitudes sur leurs propriétés en échange de reçus d'impôts. Ruisseaux, marécages et sentiers patrimoniaux se trouveraient à l'intérieur des propriétés privées. La responsabilité de conservation des milieux humides et des secteurs à haute valeur patrimoniale incomberaient à ces propriétaires. L'accessibilité du public serait garantie par une série d'ententes, de servitudes et de droits de passage qui pourraient être administrés par un organisme de conservation qui aurait pour tâche la protection et la mise en valeur du potentiel écotouristique de Piedmont.

Un plan controversé

Selon le Comité régional pour la protection des falaises (CRPF) les chemins qui devraient être construits, les fossés, le système de drainage, les connexions à l'aqueduc, aux égouts, l'augmentation des effluents, c'est à dire tous les aspects concrets d'un projet immobilier étaient absents de la conférence et de la brochure, comme si les nouveaux résidents se rendaient chez eux en vélo de montagne ou en raquettes et limitaient leur impact sur l'environnement à l'installation d'un composteur dans leur cour! En réalité la flore et surtout la faune subiraient les effets néfastes de cette invasion résidentielle et rien ne garantirait, à long terme, l'accessibilité au public, ni la conservation du massif.

À l'exception du lien avec le Parc du P'tit Train du Nord, le plan de protection évite de traiter toute perspective régionale de la question.



Les consultants Marie-Ève Ouellette, Michel Aubé, Pierre M. Valiquette, et le maire Clément Cardin

Photo: Serena d'Agostino

Quel avenir pour Piedmont?

Tout va se jouer dans les saisons à venir. Le groupe Comunic suggère la création d'un organisme de conservation, financé par la municipalité de Piedmont, avec mandat de sensibiliser, solliciter, organiser des événements communautaires. Nonobstant les professions de foi de transparence du conseil municipal de Piedmont, le CRPF dont les bénévoles travaillent à ce dossier depuis près de 5 ans, et qui compte au-delà de 400 membres et au tour de 5000 signatures d'appui, dit regretter de n'avoir pu établir de contact avec les élus de Piedmont.

Consultation publique

Le plan propose une consultation publique et ce sera aux citoyens de Piedmont de s'exprimer sur le plan d'urbanisme et de suivre le dossier avec les yeux grand ouverts!

LOTÉRIE VIDEO - BAR - DU VILLAGE - NOUVEAU SYSTÈME KARAOKE

3034, boul. Labelle, Prévost 450-224-7486

★ KARAOKÉ
Tous les soirs de 20h à 3h am

★ LES JEUDIS
Journée des dames

★ LES MERCREDIS
Journée de la Grosse bière

OUVERT tous les jours de 9h am à 3h am
Entrée gratuite en tout temps

Arrêtez d'y penser!

Annoncez dans le Journal de Prévost!

TEL: 450 224 1651

FERNANDE GAUTHIER

CELL.: 530-0812

2855, boulevard du Curé-LaBelle, Prévost

Dim. à mer. de 11h à 22h
Jeu au sam de 11h à 24h

L'ULTIME PIZZA SEMA
TOUJOURS 2 POUR 1

Pizzas Frites Ailes Poulet Salades

CHESTER FRIED

224-9-224

Livraison gratuite et rapide commande min. 75 (avant taxes)

ET ASSOCIÉS

Paquette

Arpenteur-géomètre
Arpenteur des Terres du Canada

Pierre Paquette, a.g. Denis Beaulieu, a.g.
2906, boul. Curé-Labelle à Prévost

télec.: 450 224-2991 450 224-2979
ppaquette@paquetteag.ca Saint-Jérôme 450 431-6231

Blainville, Prévost, Saint-Eustache, Saint-Jérôme

Bienvenue aux groupes
Salon privé 24 personnes

Apportez votre vin!

PASTA GRILL

Le meilleur bœuf des Laurentides

Faites préparer votre repas pour apporter!

• Steak
• Fruits de mer • Pâtes

Salle à dîner dans une ambiance champêtre

Ouvert du mercredi au dimanche en soirée
167, rte 117, Ste-Anne-de-Lacs (sortie 57)
Pour réservation: 450 227-1142 • 1-888-627-1142

Pierre Maheu prop.